

COMMUNIQUÉ  
Diffusion immédiate

*Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)*  
**INAUGURATION DU PROTOTYPE D'INSTALLATIONS DE TRI PUBLIQUES**

**Havre-aux-Maisons, le 5 octobre 2011** – Un prototype d'installations de tri sélectif des matières résiduelles pour les sites publics des Îles-de-la-Madeleine sera inauguré ce **mardi 11 octobre**, à 16 heures, sur le stationnement de l'entrée principale du Parc des Buck, à Cap-aux-Meules.

Ce prototype a été développé par le *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes* (CERMIM), en collaboration avec la ressourcerie Ré-Utilis, sur la base des principes d'écoconception. Son inauguration marque le début d'une période d'essai pendant la saison hivernale qui servira à valider le concept et à apporter d'éventuelles modifications si nécessaires avant d'envisager un déploiement plus important sur le territoire. La période d'essais prévoit le déploiement de trois exemplaires situés à des endroits différents, dans le périmètre de Cap-aux-Meules, soit : (1) le stationnement du Parc des Buck, (2) la halte routière près de la station de police (sentier du littoral) et (3) un troisième site à déterminer dans la semaine qui suit.

L'objectif principal de ce projet est d'accroître le taux de détournement de l'enfouissement des déchets produits sur les sites publics et de rendre ainsi plus efficace la gestion des matières résiduelles sur le territoire des Îles. De plus, le concept de ces installations de tri a été élaboré dans le respect des principes du développement durable, particulièrement sur le plan des matériaux choisis, des ressources humaines locales employées et des coûts de production.

Le développement de ces installations a été réalisé dans le cadre du programme de Laboratoire rural coordonné par le CERMIM, sur un mandat lui étant confié par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Ce programme vise à doter la communauté de l'archipel d'éléments novateurs visant une gestion intégrée des matières résiduelles.

On rappelle que le programme de Laboratoire rural a débuté à l'été 2010 et s'étalera jusqu'à l'automne 2013. Il est rendu possible grâce à la Mesure des Laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) appuie aussi les activités prévues dans le programme de Laboratoire rural par le biais d'une contribution puisée dans le Fonds vert du gouvernement du Québec qui vise la mise en œuvre de la mesure 20 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. Ce programme bénéficie également de l'appui financier de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine et de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Pour plus de détails sur les critères appliqués au développement des installations de tri, il est possible de consulter le cahier des charges sur le site Internet de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine : [http://www.muniles.ca/laboratoire\\_rural.html](http://www.muniles.ca/laboratoire_rural.html)